Image not found or type unknown

Plue value sur résidence principale

Par **phil850**, le **04/05/2008** à **19:57**

Bonjour,

Je souhaite revendre une maison dont je suis propriétaire.
Or je l'ai louée pendant un an et je l'habite à nouveau, en résidence principale, depuis quelques mois.
Faut il que j'attende 5 ans pour la revendre sans plue value?
D'avance merci.

Par **Thierry Nicolaides**, le **05/05/2008** à **16:06**

la résidence principale peut se définir comme le lieu où l'on va déposer sa déclaration d'impôt et que l'on a déclaré à l'administration comme étant sa résidence habituelle (à faire en RAR)

Faute des cette formalité le fisc refusera de la considérer comme telle .

Il vaut mieux attendre an minimum deux ans et le dépot de deux déclarations de revenus avant de revendre . c'est plus sur

Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés